

**ASSOCIATION
ALSACE ACTIVE**

**21, Boulevard de Nancy
67 000 STRASBOURG**

**SIRET : 413 992 744 00032
APE : 8899 B**

*** * * * ***

**RAPPORTS DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

EXERCICE 2020

JACOB Sabine
2 Rte de Krautwiller
67170 WINGERSHEIM
N° Siret: 812 371 102 0001



**ASSOCIATION
ALSACE ACTIVE**

**21, Boulevard de Nancy
67000 STRASBOURG**

**SIRET : 413 992 744 00032
APE : 8899 B**

*** * * * ***

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Sur les comptes annuels

EXERCICE 2020

JACOB Sabine
2 Rte de Krautwiler
67170 WINGERSHEIM
N°Siret: 812 371 102 00011



**ASSOCIATION
ALSACE ACTIVE**

**21, Boulevard de Nancy
67000 STRASBOURG**

SIRET : 413 992 744 00032

APE : 8899 B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE SOCIAL

DU 1^{er} JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2020

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 24 février 2021, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ALSACE ACTIVE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

JACOB Sabine
2 Rte de Krautwiller
67170 WINGERSHEIM
N°Siret: 812 371 102 00011



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui sont prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « règles et méthodes comptables » point 4 changement de méthode comptable de l'annexe des comptes annuels concernant l'application obligatoire du règlement ANC2018-06 à compter de cet exercice et la présentation de l'exercice précédent dans les états comptables établis en CRC99-01 et dont la présentation dans les comptes sous le format ANC 2018-06 est évoqué afin d'éclairer le lecteur des comptes des incidences sur la présentation et sur la comparaison des deux exercices.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives, à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables, changements comptables

La note « Principes comptables et méthode de base » expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations portant sur les actifs et les passifs.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application, notamment suite à 'application du règlement ANC 2018-06, qui constitue un changement de méthode.

Nous avons procédé à l'application des approches retenues par l'association décrites dans l'annexe sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes, notamment en raison de l'application du règlement ANC 2018-06 à compter de cet exercice. Nous avons vérifié la bonne application de ce règlement et de l'adéquation de la mention dans l'annexe des effets sur la présentation et la comparabilité des exercices. Nous avons vérifié que la présentation des comptes en modalités ANC 2018-06 a été effectuée sans modifier le bilan d'ouverture de l'exercice précédent et que l'application de la nouvelle méthode n'a pas eu pour effet de modifier les comptes de l'exercice précédent.

Nous avons notamment vérifié le reclassement des fonds propres statutaires en fonds propres complémentaires, distinction non présente dans les comptes précédents établis selon le règlement CRC 99-01.

Crise sanitaire Covid-19

Les notes « Evénements marquants de l'exercice » et « Evénements postérieurs à la clôture » exposent les impacts de la crise sanitaire sur l'activité de l'association et ses conséquences.

Nous avons vérifié que ces informations donnent une image cohérente des impacts et mesures prises par l'association face à ces événements appréciés lors de l'établissement de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de l'opinion exprimée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres du Conseil d'administration appelés à statuer sur les comptes.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres du conseil d'administration appelés à statuer sur les comptes appellent de notre part l'observation concernant le changement de méthode que constitue l'application obligatoire du règlement ANC 2018-06 en remplacement du règlement CRC 99-01 et de ses effets détaillés dans ces documents.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel

JACOB Sabine
2 Rue de Krautwiler
67170 WINGERSHEIM
N°Siret: 812 371 102 00044



permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

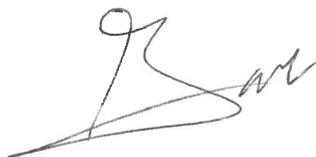
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Wingersheim, le 21/03/2021

Le Commissaire aux comptes

Sabine JACOB



JACOB Sabine
2 Rte de Krautwiller
67170 WINGERSHEIM
N°Siret: 812 371 102 00011



ALSACE ACTIVE

21 boulevard de Nancy
67000 STRASBOURG

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2020 au 31/12/2020



10, Rue de la Chapelle
67117 ITTENHEIM

JACOB Sabine
2 Rte de Krautwiller
67170 WINGERSHEIM
N° Siret: 812 371 102 0001

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Jacob', is written over the printed name and address of Sabine Jacob.

Sommaire

Evènements marquants de l'exercice	2
Bilan et compte de résultat	4
Annexe aux comptes annuels	8
<i>PREAMBULE</i>	8
<i>REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	8
<i>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</i>	11
<i>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</i>	12
<i>AUTRES INFORMATIONS</i>	15

Annexe

Au bilan et compte de résultat au 31.12.2020

Annexe au bilan arrêté au 31.12.20 faisant ressortir :

- des fonds propres d'un montant de 3 492 282€
- un résultat de l'exercice bénéficiaire d'un montant de 22 185 €

et un compte de résultat arrêté au 31.12.20 faisant ressortir :

- un total des produits de 1 149 767 €
- un total des charges de 1 127 582 €

JACOB Sabine
2 Rte de Krautwiller
67170 WINGERSHEIM
N°Siret: 812 371 102 000 11

Evènements marquants de l'exercice

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire ravageuse pour nos économies.

Alsace Active s'est fortement impliquée auprès des structures accompagnées et auprès des territoires, dans le cadre des divers plans d'urgence relatifs à la crise sanitaire. Ainsi, bien que l'activité historique de financement ait été logiquement ralentie par la conjoncture économique (PIB national 2020 à -8,5%), nous avons pu contribuer à amortir les effets délétères de la pandémie sur l'emploi par l'entrepreneuriat et le soutien de l'économie sociale et solidaire.

L'association a aussi vu cette année le départ à la retraite du directeur.

L'activité de l'association se répartit globalement sur le territoire pour 35% sur le département du Haut-Rhin et 65% sur le département du Bas-Rhin.

TPE :

Le nombre de TPE ayant bénéficié d'un accord de financement est passé de 331 en 2019 à 287 en 2020 (-13%), retrouvant cette année le niveau d'activité de 2018.

Le montant des garanties mis en place sur l'année 2020 s'élève à 8 350 K€ pour un montant de 11 850 K€ de prêts bancaires mobilisés.

Répartition géographique : 68% Bas Rhin (194 projets), 32% haut Rhin (93 projets).

ESS :

En 2020, 53 structures ont été soutenues à travers :

- les outils de financement : 38 structures financées (contre 45 en 2019) - Répartition géographique : 63% Bas Rhin (24 projets), 32% haut Rhin (14 projets).

- l'instruction et la distribution de 19 primes de secours ESS - Répartition géographique : 53% Bas Rhin (10 projets), 47% haut Rhin (9 projets).

Le montant des prêts participatifs accordés aux structures de l'ESS, tous outils confondus, s'élève à 1 235K€. Le montant des garanties mises en place sur l'année 2020 s'élève à 680 K€ pour un montant de 1 100 K€ de prêts bancaires mobilisés.

Ces deux activités auront permis d'accompagner la création de plus de 850 emplois.

562 ETP créés ou consolidés pour TPE en 2020

290 ETP créés ou consolidés pour FINES en 2020

DLA

Fin 2019, Alsace Active a été retenu, une nouvelle fois, pour porter l'animation des DLA 67 et 68 sur la période 2020-2022. Nous n'avons renouvelé notre candidature sur la co-animation du DLA Grand Est.

En 2020, Le dispositif Local d'Accompagnement animé par Alsace Active sur les deux départements a été fortement sollicité :

104 structures ont été accueillies en 2020 ; 68 diagnostiquées, 42 missions de conseil engagées, dont 4 missions d'ingénierie collective mutualisées entre plusieurs bénéficiaires (approches filières, territoriales, rapprochements, mutualisations ...).

Appui au territoire et aux entrepreneurs pendant la crise :

L'ensemble des équipes Alsace Active ont été mobilisées pour se mettre au service des entrepreneurs et projets en crise (webinaire visant à expliciter tous les outils disponibles pour les entrepreneurs, groupes de co-développement au bénéfice de femmes entrepreneuses, instruction du Fonds Résistance en soutien aux collectivités, instruction du dispositif de secours ESS : 31 Diagnostics Flash...).

L'année 2020 aura été le cadre de nombreuses avancées sur la mise en œuvre de deux axes de développement forts retenus par association :

- *Faire d'Alsace Active un acteur majeur de l'accompagnement à l'émergence des projets socialement innovants.*
- *Développer des partenariats stratégiques avec les collectivités locales en renforçant notre présence dans l'accompagnement de leurs projets de territoires.*

Parmi celles-ci, nous pouvons retenir :

- Le lancement de la plateforme de financement collaboratif « OKOTE », adossée à un dispositif de pré-incubation de projets socialement innovants.
- Notre participation au dispositif national France Active : Place de l'émergence, permettant d'accompagner des projets auprès d'un tour de table de financeurs privés pouvant subventionner par prime de 10K€/ financeur et de proposer du mentorat auprès d'entrepreneurs sociaux confirmés, en sus de l'accompagnement à l'émergence proposé par l'équipe.
- L'arrivée de la Fabrique à Projets d'Utilité Sociale sur les territoires Ampère et Cité de l'III à Strasbourg (Région Grand Est et EMS)
- « Briand Site-École », projet de rénovation urbaine à Mulhouse, dans lequel Alsace Active porte l'axe entrepreneuriat et inclusion sociale.
- L'action « voyages inspirants » sur le sujet de l'entrepreneuriat au féminin.

France Active Grand Est (FAGE)

L'année 2020 a permis de poursuivre le développement des coopérations entre les trois associations territoriales France Active du Grand Est. Des rencontres régulières ont permis d'avancer sur la structuration de « France Active Grand Est » autour notamment de :

- L'animation des partenariats à l'échelle Grand Est (Région, BPI, CDC, Etat, Banques, têtes de réseaux associatifs Grand Est... : organisation de deux ateliers d'échanges transversaux
- La mutualisation de réponses autour des appels à projets de la Région.
- La mutualisation de négociations partenariales

Le déménagement de nos locaux strasbourgeois vers le site du Lycée Couffignal a encore été reporté et pourrait intervenir courant 2021.

Enfin, il est important de souligner que malgré la crise, l'équipe a été mobilisée sans relâche, et que la continuité d'activité n'a pu se faire que grâce:

- A l'engagement infaillible et l'agilité de l'équipe qui a su s'adapter très vite aux outils digitaux et nouvelles manières de faire à distance, et à la nouvelle direction
- A l'implication et au soutien sans faille des bénévoles de l'Association, au sein des instances associatives et des Comités d'Engagement,
- Aux dotations apportées au Fonds de garantie Grand Est par la région Grand Est et la Banque des Territoires
- Aux nouvelles dotations sur nos Fonds CAA et FAA, effectuées par la Banque des Territoires, la Région Grand Est et AG2R
- Au soutien renouvelé de l'ensemble de nos partenaires intervenant dans le fonctionnement de l'Association, les services de l'État, la Banque des Territoires, la Région Grand Est, le Conseil Départemental du Bas-Rhin, BPI, l'Eurométropole de Strasbourg, la M2A et les fonds européens.
- Au soutien de nos partenaires privés (AG2R, PSA, In Extenso, ...) engagés à nos côtés.
- Au soutien essentiel de France Active, et plus largement de l'ensemble des réseaux associatifs.

COVID-19

La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes de l'association Alsace Active pour les raisons suivantes : les objectifs ont été quasi-atteints malgré le contexte sanitaire. Le personnel a été mis en télétravail, a su s'adapter à la crise et continuer à accompagner les structures.

L'équipe s'est mise à la disposition des collectivités en assumant une surcharge de travail liée à l'appui aux différents plans d'urgences déployés.

L'effectif était de 18 salariés au 31/12/2020.

Bilan et compte de résultat

ALSACE ACTIVE

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2020				31/12/2019	
	(12 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Autres immobilisations corporelles	82 658	68 374	14 285	0,36	10 681	0,29
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées	1 000		1 000	0,03	1 000	0,03
. Autres titres immobilisés	75 925		75 925	1,90	75 060	2,06
. Prêts						
. Autres	1 966 713		1 966 713	49,22	2 185 481	59,96
TOTAL (I)	2 126 296	68 374	2 057 922	51,50	2 272 222	62,34
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	22 303	8 122	14 181	0,35	37 545	1,03
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	522 157		522 157	13,07	780 308	21,41
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 398 664		1 398 664	35,00	546 574	14,99
Charges constatées d'avance	3 088		3 088	0,08	8 507	0,23
TOTAL (II)	1 946 213	8 122	1 938 091	48,50	1 372 934	37,66
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (0 + I + II + III + IV + V)	4 072 509	76 496	3 996 013	100,00	3 645 156	100,00

ALSACE ACTIVE

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires			2 486 440	68,21
. Fonds propres complémentaires	1 875 371	46,93	-807 424	-22,14
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires			1 075 236	29,50
. Fonds propres complémentaires	1 294 429	32,39	90 543	2,48
Ecart de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	300 297	7,51	267 271	7,33
Excédent ou déficit de l'exercice	22 185	0,56	33 027	0,91
Situation nette (sous total)	3 169 800	79,32	2 844 795	78,04
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	3 492 282	87,39	3 145 092	86,28
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	194	0,00	165	0,00
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 536	0,64	30 375	0,83
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	73 256	1,83	87 321	2,40
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	276 554	6,92	248 512	6,82
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	128 191	3,21	133 691	3,67
TOTAL (IV)	503 731	12,61	500 063	13,72
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	3 996 013	100,00	3 645 156	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

JACOB Sabine
2 Rte de Krautwiler
67170 WINGERSHEIM
N° Siret: 812 371 102 00011

ALSACE ACTIVE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	Total	%	Total	%	Variation	%		
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Cotisations								
Ventes de biens et services								
Ventes de biens								
dont ventes de dons en nature								
Ventes de prestations de services	4 099		70 994		-66 895		-94,22	
dont parrainages								
Produits de tiers financeurs								
Concours publics et subventions d'exploitation	1 102 634		891 275		211 359		23,71	
Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable								
Ressources liées à la générosité du public								
Dons manuels								
Mécénats								
Legs, donations et assurances-vie								
Contributions financières								
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	10 240		5 060		5 180		102,37	
Utilisations des fonds dédiés								
Autres produits	18		24		-6		-24,99	
Total des produits d'exploitation (I)	1 116 990		967 353		149 637		15,47	
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks								
Autres achats et charges externes	165 377		178 350		-12 973		-7,26	
Aides financières								
Impôts, taxes et versements assimilés	43 949		34 634		9 315		26,90	
Salaires et traitements	597 857		498 893		98 964		19,84	
Charges sociales	246 858		210 770		36 088		17,12	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 665		13 514		-6 849		-50,67	
Dotations aux provisions								
Reports en fonds dédiés								
Autres charges	4		276		-272		-98,54	
Total des charges d'exploitation (II)	1 060 710		936 438		124 272		82,05	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	56 280		30 915		25 365		82,05	
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés	1 786		3 044		-1 258		-41,32	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)	1 786		3 044		-1 258		-41,32	
CHARGES FINANCIERES:								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (IV)								
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	1 786		3 044		-1 258		-41,32	

ALSACE ACTIVE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	58 067	33 959	24 108	70,99
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion	30 990	1 365	29 625	N/S
Sur opérations en capital		499	-499	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	30 990	1 864	29 126	N/S
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	66 645	2 167	64 478	N/S
Sur opérations en capital		136	-136	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	66 645	2 303	64 342	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-35 655	-438	-35 217	N/S
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	227	494	-267	-54,04
Total des produits (I + III + V)	1 149 767	972 261	177 506	18,26
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 127 582	939 235	188 347	20,05
EXCEDENT OU DEFICIT	22 185	33 027	-10 842	-32,82
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

JACOB Sabine
2 Rte de Krautwiller
67170 WINGERSHEIM
Siret: 812 371 102 0001

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 996 013,01 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 22 184,64 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Les comptes annuels sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du Plan Comptable Général (ANC n°2018-06).

2. Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (cf. Paragraphe ci-dessous),
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

3. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sans valeur résiduelle sur la base de la durée d'utilisation dans l'entreprise. La méthode d'amortissements par composant est retenue si la décomposition des immobilisations concernées revêt un caractère significatif.

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode

- Dépréciations d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant ou de son prix probable de négociation à la date de clôture des comptes.

- Lorsque la société a une obligation envers un tiers, dont le montant ou l'échéance n'est pas fixé de manière précise, et sans contrepartie équivalente attendue, une provision pour risque et charge est comptabilisée.

4. Changement de méthode comptable faisant suite à l'application du règlement ANC 2018-06 :

- Choix de comparaison retenu entre N et N-1 : selon ANC 2018-06 (idem pour N-1)
- Reclassement des subventions à recevoir du compte 468700 (Produits à recevoir / Autres créances) vers le compte 441000 (Etat, Subventions à recevoir / Autres créances). Cela a pour impact de reclasser en créance d'Etat un montant à recevoir de 16 414 €.
- Reclassement des fonds propres statutaires sans droit de reprise en fonds propres complémentaires sans droit de reprise pour 2 486 440 €.
- Reclassement des fonds propres statutaires avec droit de reprise en fonds propres complémentaires avec droit de reprise pour 1 075 236 €.

Evènements postérieurs à la clôture – COVID 19

Les états financiers de l'entité ont été préparé sur la base de la continuité de l'activité.

La direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation dans les 12 mois qui suivent la clôture.

La direction de l'entité estime que la poursuite de l'exploitation de l'association n'est pas remise en cause et nous continuons d'avoir le soutien de nos partenaires. Nous continuons le développement de l'association. Nous avons quelques perspectives de baisse sur certains financements qui seront compensés par la réalisation de nouveaux projets.

Au 31/12/2020, les encours dégradés représentent un montant qui est évalué à 103 106 €, montant détaillé comme suit par outils et par structures :

CAA - ENCOURS DEGRADES AU 31/12/2020	Encours	Risques (%)	Montant
CCA UNIS VERS LE SPORT Avec solde des	4 000	50%	2 000
CAA OLD SCHOOL Avec solde des AN	3 600	50%	1 800
CAA LA FARANDOLE Avec solde des AN	1 800	100%	1 800
CAA LES SHEDS Avec solde des AN	3 750	30%	1 125
CAA AMIS RIMLISHOF Avec solde des AN	18 000	50%	9 000
CAA RE-SOURCES Avec solde des AN	2 160	80%	1 728
CAA VIT'ACTIV Avec solde des AN	8 400	80%	6 720
CAA LE FURET Avec solde des AN	20 000	30%	6 000
CAA LIBRE OBJET Avec solde des AN	30 000	80%	24 000
CAA PRODUCTEURS BIO Avec solde des A	2 000	80%	1 600
CAA HETRE	10 000	100%	10 000
ENCOURS DEGRADES ET RISQUES FUTURS AU 31/12/20	103 710		65 773

FAA - ENCOURS DEGRADES AU 31/12/2020	Encours	Risques (%)	Montant
LA GRENZE	6 666	50%	3 333
ENCOURS DEGRADES ET RISQUES FUTURS AU 31/12/20	6 666		3 333

PIA CAA - ENCOURS DEGRADES AU 31/12/2020	Encours	Risques (%)	Montant
HETRE	20 000	100%	20 000
LA FARANDOLE	5 000	100%	5 000
RE-SOURCES	3 600	50%	1 800
ENCOUR DEGRADES ET RISQUES FUTURS AU 31/12/20	23 600		26 800

CAA - ENCOURS DEGRADES AU 31/12/2020	Encours	Risques (%)	Montant
LIBRE OBJET	9 000	80%	7 200
ENCOURS DEGRADES ET RISQUES FUTURS AU 31/12/20	9 000		7 200

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 126 296 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	83 093	10 269	10 703	82 658
Immobilisations financières	2 261 541	250 265	468 168	2 043 638
TOTAL	2 344 634	260 534	478 871	2 126 296

Amortissements et provisions d'actif = 68 374 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	72 412	6 665	10 703	68 374
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	72 412	6 665	10 703	68 374

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Instal et aménagements	8 670	8 670	0	4 à 10 ans
Mat de bureau et informatique	55 066	43 855	11 211	3 à 5 ans
Mobilier	18 922	15 849	3 074	3 à 10 ans
TOTAL	82 658	68 374	14 285	

Etat des créances = 2 514 261 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 966 713		1 966 713
Actif circulant & charges d'avance	547 549	547 549	
TOTAL	2 514 261	547 549	1 966 713

Provisions pour dépréciation = 8 122 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	8 122				8 122
Comptes financiers					
TOTAL	8 122				8 122

Produits à recevoir par postes du bilan = 507 623 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 137
Subventions à recevoir	505 486
Disponibilités	
TOTAL	507 623

Charges constatées d'avance = 3 088 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Fonds propres sans droit de reprise****1 875 371 €**

DOTATION CG	72 867 €
DOTATION CG 68	75 000 €
PELS	269 056 €
DOTATION MACIF	65 735 €
DOTATION APPROCHES	14 256 €
DOTATION SUEZ LYONNAISE EAUX	30 490 €
DOTATION FAPE	40 000 €
DOTATION FG EDF	175 000 €
DOTATION REGION ALSACE	640 490 €
DOTATION CUS	471 918 €
DOTATION CREDIT MUTUEL	30 000 €
DOTATION BANQUE POPULAIRE	20 000 €
ALSACE ACTIVE CONTRATS D'APPORT	60 000 €
CAISSE D'EPARGNE CAA	160 000 €
REGION ALSACE CAA	450 000 €
MACIF CAA	20 000 €
KLESIA CAA	20 000 €
FAG CREDIT AGRICOLE	15 000 €
SAPLAST SANS DROIT DE REP	50 000 €
STEELCASE REVITALISATION	35 000 €
FG LILLY	20 000 €
STRACEL REVITALISATION	55 000 €
REGION ALSACE FAA	75 000 €
CDC FAA	70 000 €
FAA AG2R	62 000 €
SINISTRE FAG 1996-2001	-10 750 €
INTERETS COMPTE FAG	24 809 €
SINISTRES FAG 2002	-18 723 €
SINISTRES FAG 2003	-34 834 €
SINISTRES FAG 2004	-51 220 €
SINISTRES FAG 2005	-5 334 €
SINISTRES FAG 2006	14 870 €
SINISTRES FAG 2007	-11 486 €
SINISTRES FAG 2008	-5 261 €
SINISTRES FAG 2009	-24 444 €
SINISTRES FAG 2010	1 963 €
SINISTRES FRIS 2010	-412 €
SINISTRE FRIS 2011	-558 €
SINISTRE FAG 2011	-25 190 €
SINISTRE FRIS 2012	-590 €
SINISTRE FEDER 2012	-26 368 €

SINISTRE FAG 2012	-181 903 €
SINISTRE FAG QUARTIERS 2012	-3 107 €
SINISTRE FAG CAP DEV	-4 857 €
ALSACE ACTIVE FONDS AFFECTES CAA	-60 000 €
SINISTRES PH	-138 555 €
SINISTRE FAG 2016	-52 500 €
SINISTRE FAG 2017	-38 603 €
SINISTRE FAG ET COMM. 2018/2019	-276 745 €
SINISTRES FAG ET COMM. 2020	-152 745 €
SINISTRES FAA	-38 900 €
	1 875 371 €

Fonds propres avec droit de reprise 1 294 429 €

APPORT DROIT REPRISE FFA ph	38 112 €
Fa compte apport avec reprise	23 563 €
DOTATION CREDIT COOPERATIF	10 000 €
FA CONTRATS D'APPORT	207 500 €
CDC CAA	707 500 €
CE CAA	113 560 €
CUS CAA	25 000 €
SINISTRE CAA PIA	-37 750 €
SINISTRE CAA AVEC DRT REPRISE	-23 563 €
SINISTRE CAA AA AVEC DRT REPRI	-245 466 €
FDS AVANCE TRESO CUS	25 803 €
FDS AVANCE TRESO FDI	85 836 €
CDC CONTRAT D'APPORT PIA	294 333 €
EMS PROJET OKOTE	70 000 €
	1 294 429 €

Etat des dettes = 503 731 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	194	194		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	25 536	25 536		
Dettes fiscales & sociales	73 256	73 256		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	276 554	276 554		
Produits constatés d'avance	128 191	128 191		
TOTAL	503 731	503 731		

Les autres dettes sont composées pour les 276 554 € de

- DLA régional : 13 100 €
- DLA 68 : 156 858 €
- DLA 67 : 106 596 €

JACOB Sabine
 2 Rte de Krautwiller
 67170 WINGERSHEIM
 N° Siret: 812 371 102 0001

Charges à payer par postes du bilan = 46 156 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	194
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	7 016
Dettes fiscales & sociales	38 945
Autres dettes	
TOTAL	46 156

Produits constatés d'avance = 128 191 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe aux comptes annuels (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes = 6 552 €

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	6 120
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	432
TOTAL	6 552

Engagements donnés = 16 997 €

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Engagements en matière d'indemnités de fin de carrière (1)	16 997
TOTAL	16 997

(1) La dette actuarielle au 31/12/2020 de l'association est calculée sur la base :

- des salaires indexés de 2 % par an
- d'un taux d'actualisation de 4 %
- d'un départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- de charges sociales à 40%

JACOB Sabine
 2 Rte de Krautwiller
 67170 WINGERSHEIM
 N°Siret: 812 371 102 00017